



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 27 janvier 2010 à 19h00, au salon du personnel de l'école, située au 666, rue Le Laboureur, Boucherville

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame France Lacas, parent
Madame France Lafond, parent
Madame Sophie Cahill, parent
Madame Marie-Pier St-Onge, parent
Monsieur Martin Gélinas, parent président du C.É.
Monsieur Jean Robitaille, enseignant
Madame Carole Bousquet, enseignante
Madame Manon Laurencelle, enseignante
Madame Mélanie Gilbert, représentante du personnel du service de garde

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Christyne Tremblay, directrice

ÉTAIENT ABSENTS

Madame José Lecavalier, directrice adjointe
Madame Isabelle Hébert, enseignante

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 19H10

Monsieur Gélinas ouvre la séance après avoir constaté qu'il y a quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE 09-10-721

Il est proposé par madame St-Onge, appuyé par madame Bousquet, et résolu:

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec les modifications suivantes :

- Ajout du point 7.1 Semaine de reconnaissance du personnel
- Ajout du point 7.2 Réparation de la clôture et gestes verts
- Ajout du point 7.3 Projet AVSEC
- Ajout du point 7.4 Salon du livre
- Ajout du point 7.5 Activité spéciale pour les 4, 5 et 6^{ème} année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



3. **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 24 NOVEMBRE 2009**

3.1 Lecture et adoption

CE 09-10-722 Il est proposé par madame Laurencelle, appuyé par monsieur Robitaille, et résolu:

QUE le procès-verbal du 24 novembre 2009 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.2 Suivi des actions à prendre suite à la réunion du 24 novembre 2009

Point 5.1 Besoins en bien et service

Madame Tremblay indique que l'assemblée générale du 9 décembre a été annulée en raison de la tempête. Ce point est reporté à l'assemblée générale du 9 mars.

Point 5.9 Inauguration du module des grands

Madame Tremblay indique que plusieurs personnalités du milieu scolaire et de la communauté bouchervilloise étaient réunies à l'école le 27 novembre dernier pour inaugurer le nouveau parc récréatif aménagé dans la cour depuis octobre dernier. Ce projet réalisé au coût de 60 000 \$ est principalement constitué d'un module de jeux qui répondent aux besoins de tous les élèves. Le module a la particularité d'être accessible aux enfants handicapés qui ont l'habitude d'utiliser les infrastructures récréatives de l'école pendant l'été, accompagnés d'éducateurs spécialisés.

La concrétisation du projet a été rendue possible grâce à l'implication de l'OPP, du conseil d'établissement, de la direction de l'école et de tous ceux et celles qui ont participé au cours des quatre dernières années à des activités de financement qui ont permis d'amasser des sommes considérables. La Ville de Boucherville, en vertu de son programme de réfection des parcs, a contribué pour un montant de 35 000 \$. Plusieurs personnes ont participé à l'événement dont les membres du CÉ, de l'OPP et de la direction. On aussi participés, Francine Crevier, conseillère municipale et Suzanne Chartrand, présidente de la Commission scolaire des Patriotes.

Point 6.2 Inauguration du nouveau local du service de garde

Madame Gilbert rappelle que l'équipe du service de garde Le Baluchon a inauguré son nouveau local du service de garde le 3 octobre dernier. Toute



l'équipe avait le cœur à la fête pour célébrer cet heureux événement. Lors de cette soirée, les élèves, les parents, les directrices et le personnel de l'équipe-école se sont joints à l'équipe du service de garde pour souligner l'aménagement de ce nouveau local qui permettra d'offrir des services de qualité à plusieurs élèves de l'école.

Ce nouveau local se veut à la fois un endroit pratique rempli de rangement adapté aux besoins des éducatrices en service de garde et un lieu dynamique pour travailler. Les élèves, quant à eux, sont heureux de ce nouvel environnement qui leur offre différents coins d'activités qui répondent à leurs besoins et leurs attentes : coin lecture, coin informatique, centre multimédia, jeux de table, etc.

Enfin, l'équipe du service de garde a déployé de nombreux efforts pour obtenir ce magnifique local et désire remercier tous les gens qui ont collaboré à la réalisation de leur projet.

4. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public

5. AFFAIRES COURANTES

5.1 Révision budgétaire et critères pour l'élaboration du budget annuel (art. 95)

Madame Tremblay présente l'état des dépenses à jour en date du 27 janvier 2010. À la fin décembre 2009, elle a présenté pour l'école la révision des revenus et des dépenses pour l'année en cours.

Pour les mesures de la catégorie A, on note un ajout d'une journée de présence de la psychoéducatrice. Aussi, un achat de manuels en univers social pour le 3^{ème} cycle est prévu et sera couvert par la mesure d'orientation. Un ajustement a dû être fait pour pallier aux coûts du remplacement au secrétariat de l'école (personnel temporaire & temps supplémentaire). Pour couvrir cet ajout, 10 000\$ sera pris dans le budget du service de garde. 5 000\$ du surplus du service de garde a été ajouté aux mesures M.A.O..

Dans les mesures B, l'allocation pour les mesures EHDA a permis un surplus de services en orthopédagogie et la libération du personnel pour les rencontres de PIA. En ce qui concerne l'embellissement de la cour d'école, si l'on tient compte du 35 000 \$ de revenus pour la subvention de la ville de Boucherville, il reste 5 074.88 \$. Pour l'aide aux devoirs, un surplus est prévu pour cette année.

Madame Cahill mentionne qu'il semble y avoir discordance entre les montants présentés sur le bilan et la comptabilité tenue par les membres de l'OPP. Un suivi sera fait lors de la prochaine rencontre du CÉ. Madame Lafond suggère

que les membres de l'OPP ayant participé au montage financier du projet d'embellissement de la cour d'école présentent aussi leur bilan.

Pour les mesures D, des allocations sont distribuées par secteur. Pour l'école Paul-VI, un montant de 7 000 \$ a été alloué pour le support aux élèves EHDA par un ajout de personnel.

5.2 Répartition budgétaire surplus du service de garde

Madame Gilbert présente un sommaire des dépenses et engagements financiers couverts par le surplus du service de garde.

CE 09-10-723

Il est proposé par madame Gilbert, appuyé par monsieur Robitaille et résolu :

QUE le CÉ approuve une ponction de 4,25% + un pourcentage des surplus, pour un montant de 18 000 \$ dans le budget du service de garde au profit de la mesure 114A01; Gestion école.

5.3 Modalités d'application du régime pédagogique : étude (art. 84)

Point reporté à la prochaine réunion du CÉ. Il sera présenté conjointement avec la grille matière 2010-2011.

5.4 Anglais intensif

Madame Tremblay indique que dans toute la Commission scolaire, il n'y aucune école qui offre un programme d'anglais intensif en raison de difficultés dans l'organisation scolaire, et ce malgré les grands avantages pour les enfants, surtout dans une planification 5 mois régulier – 5 mois en anglais. Les 5 mois d'anglais ne peuvent servir à l'enseignement de matières de base. Tout le contenu du régime pédagogique doit donc être couvert en 5 mois. Elle mentionne qu'à Paul-VI, pour l'instant, il n'y a pas d'intérêt de la direction et de l'équipe-école pour un tel programme puisque cela impliquerait des changements majeurs auprès du personnel enseignant.

Madame Tremblay suggère d'explorer la possibilité d'offrir des ateliers d'anglais en parascolaire après les classes. Elle fera le suivi avec madame Lebrun.

5.5. Critères d'inscription des élèves versus politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles de la CSP.

Madame Tremblay présente les principaux éléments de la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves.



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École PAUL-VI
Séance du 27 janvier 2010





5.6. Activité parascolaire Art dramatique

Madame Tremblay présente un projet d'activité parascolaire Art dramatique.

Madame St-Onge propose que la sélection des places soit faite par une pige au hasard parmi les élèves inscrits.

CE 09-10-724

Il est proposé par monsieur Robitaille, appuyé par madame Cahill et résolu :

QUE le CÉ approuve l'activité parascolaire en Art Dramatique avec l'attribution des places par le biais d'une pige parmi les élèves inscrits.

5.7. Service de traiteur

Madame Gilbert informe le CÉ que le traiteur pourrait ne plus offrir le service l'an prochain. Le traiteur rapporte une diminution d'achalandage ce qui implique une diminution importante des profits.

Madame Lafond mentionne que l'attente pourrait être un facteur dans la réduction de l'achalandage.

Monsieur Gélinas suggère de considérer l'envoi d'une communication aux parents d'élève du service de garde et dineurs pour rappeler les excellents services fournis par le traiteur.

Madame Tremblay et madame Gilbert feront un suivi auprès du traiteur.

5.8. Levée de fonds pour Haïti

Madame Tremblay rappelle qu'en conformité avec une décision déjà proposée par la CS, les parents ont reçu une lettre relative à une levée de fonds pour Haïti. La moitié des sommes reçus pour la dictée PGL sera réservée pour l'aide en Haïti.

5.9. Nouvelle sortie pour le service de garde et école

Madame Gilbert propose que les élèves du service de garde fassent une activité de patin et de glissade le 3 février au Centre sportif Pierre-Laporte.

CE 09-10-725

Il est proposé par madame Laurencelle, appuyé par madame Lacas et résolu :

QUE le CÉ approuve la sortie.



6. INFORMATION

6.1 Parole à la directrice

Madame Tremblay indique que l'équipe-école se rassemble une fois par mois pour faire la promotion d'une valeur importante au sein de l'école. À la fin du mois, des élèves méritants sont identifiés et reconnus.

6.2 Parole aux représentants du personnel

Madame Bousquet rappelle que la représentation du spectacle du cirque les 24 et 25 février. Les membres du CÉ sont invités à participer. La vente des billets sera annoncée en début février. Elle rappelle la participation des parents et de son collègue, monsieur Tremblay.

Monsieur Robitaille rappelle la sortie qui aura lieu à Radio-Canada le 22 février. Des parents d'élèves de 6^{ème} année organisent une sortie au camp Edphy en juin. Aussi il mentionne que le concierge, monsieur Lacombe quittera l'école en cours d'année. Il souligne l'excellent travail effectué par monsieur Lacombe.

Madame Laurencelle indique que les élèves ayant participé à l'activité des cartes de Noël ont beaucoup apprécié. Il reste un surplus de cartes et un effort sera fait pour liquider la quantité de cartes invendues en relançant les parents des élèves de 3^e année.

6.3 Parole aux membres

Madame St-Onge souligne la qualité de la décoration à l'accueil du service de garde.

6.4 Parole au représentant de l'OPP

Madame Cahill rappelle qu'une soirée cinéma a cours à l'école ce soir. 163 élèves étaient inscrits pour l'activité. Elle souligne la participation exceptionnelle des parents bénévoles.

Une activité intitulée « *la fête pour la famille* » a été approuvée par l'assemblée générale. On envisage une activité pique-nique à la fin de l'année scolaire.

6.5 Parole au représentant du Comité de parents

Depuis la dernière réunion du CÉ, deux réunions du CP ont été tenues. À la réunion du 17 décembre, mesdames Suzanne Chartrand, présidente de la



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École PAUL-VI**
Séance du 27 janvier 2010



commission scolaire, Normande Lemieux, directrice générale et Denise Gauvreau, directrice générale adjointe. Madame Chartrand présente le fonctionnement et les organigrammes de la commission scolaire. Toutes trois répondent aux questions des membres. Le rôle des parents ainsi que le processus de sélection du protecteur de l'élève sont, entre autres, abordés. Les effets de la loi 88 ainsi que les nouveaux objectifs de réussite scolaire demandés par la Ministre sont également traités. Madame Chartrand mentionne qu'une rencontre interne aura lieu le 19 janvier prochain pour discuter de ces derniers points, c'est-à-dire, comment arriver à atteindre les objectifs de persévérance scolaire, comment soutenir les écoles pour y arriver et est-ce que ces objectifs motivent la commission scolaire?

Monsieur Gélinas informe le CÉ que plusieurs membres du comité exécutif du CP ont participé au dernier conseil général de la FCPQ le 28 novembre dernier. L'objectif est d'arriver à un document commun à tous les intervenants du milieu scolaire pour l'application de la loi 88.

Monsieur Gélinas informe le CÉ que les membres que la FCPQ ont mis sur pied une nouvelle politique de reconnaissance pour l'implication parentale. Il y a eu des discussions sur la politique de remboursement des dépenses. Le 30 janvier prochain, une rencontre des présidents et présidentes de CCSEHDAA aura lieu à Montréal. Finalement, la FCPQ a mandaté deux personnes pour se pencher sur la qualité des services de garde en milieu scolaire.

Il ajoute que le Règlement sur la Procédure d'examen des plaintes établi par une commission scolaire a été adopté. Ce sujet fera l'objet d'une présentation au CP de février.

Finalement, Monsieur Gélinas informe le CÉ qu'il a participé à la première réunion du Comité consultatif de transport des élèves de la Commission scolaire des Patriotes en tant que représentant des parents. Les principaux sujets discutés avaient trait à la négociation des contrats de transport par berline ou familiale, le réaménagement du débarcadère de l'école secondaire Polybel, le projet pilote GPS dans les autobus, le bilan de la rentrée scolaire 2009-2010, la grippe A(H1N1), le déménagement de l'école orientante l'Impact, la campagne de sécurité dans le transport scolaire, les prévisions budgétaires 2009-2010, les corridors scolaires pour la Ville de Chambly et les modifications à la Politique relative au transport des élèves pour l'entrée et la sortie quotidienne. La prochaine réunion du CCT aura lieu le 17 mars 2010.

7. AUTRES SUJETS

7.1 Semaine de reconnaissance du personnel

Madame Tremblay rappelle que la semaine des enseignants aura cours du 8 au 12 février. Le CEE a résolu que l'on fête « le personnel » lors de cette semaine.

7.2 Réparation de la clôture et gestes verts

Monsieur Gélinas déplore que plusieurs arbres matures aient été coupés en prévision de la réparation de la clôture sans que la direction de l'école et les élèves n'aient été informés. Dans un contexte où nous voulons valoriser des gestes verts et sensibiliser nos enfants au respect de la nature, il aurait souhaité que l'on prévoie des mesures de compensation si les arbres abattus ne pouvaient être sauvés.

7.3 Projet AVSEC

Madame Tremblay indique que madame Savaria souhaite faire découvrir des organismes communautaires dans le secteur aux élèves de 3ème année.

CE 09-10-726 Il est proposé par madame Laurencelle, appuyé par madame Bousquet et résolu :
QUE le CÉ approuve la sortie des élèves pour la réalisation de ce projet.

7.4 Salon du livre

Madame Tremblay informe le CÉ que les 4 groupes de 1ère année et de 6ème année souhaitent assister au Salon du livre jeunesse de Longueuil le 12 février prochain à la salle Jean-Louis-Millette du Théâtre de la Ville. L'activité est gratuite pour les élèves et les parents.

CE 09-10-727 Il est proposé par madame St-Onge, appuyé par monsieur Robitaille et résolu :
QUE le CÉ approuve la sortie des élèves pour la réalisation de ce projet.



7.5 Activité spéciale pour les 4, 5 et 6^{ème} année.

Madame Gilbert informe le CÉ que les éducatrices du service de garde souhaitent organiser une nuit à l'école pour les élèves de 4, 5 et 6^{ème} années du service de garde. Elle ajoute que les normes de sécurité seront respectées et le service des incendies de la Ville de Longueuil sera informé.

CE 09-10-728 Il est proposé par madame Bousquet, appuyé par monsieur Robitaille et résolu :
QUE le CÉ approuve l'activité.

8. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Monsieur Robitaille estime que la rencontre s'est bien déroulée et souligne le respect de l'horaire malgré l'ordre du jour chargé.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE 09-10-729 Tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités.

Il est proposé par madame Laurencelle, appuyé par madame Bousquet, et résolu :
QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Martin Gélinas, Président

Christyne Tremblay, Directrice